

Compte rendu du CTL du 8 janvier 2019

En liminaire de ce CTL, nos élu-e-s ont rappelé que les agents des Finances Publiques ne doivent pas être les boucs émissaires des choix gouvernementaux.

En effet, le mouvement des gilets jaunes, que le gouvernement a résumé en ras-le-bol fiscal, alors que nous estimons que ce ras-le-bol est global, a été marqué par des incidents plus ou moins graves commis contre les Centres des Finances Publiques et les agents.

Dans le Finistère, même si la direction ne communique quasiment pas sur le sujet, **Solidaires Finances Publiques** a connaissance de très nombreux actes de malveillance contre nos locaux, allant jusqu'à des tentatives d'incendie.

Notre Organisation Syndicale rappelle que les agents des Finances Publiques ne sont en rien responsables de la politique menée par ce gouvernement, et qu'ils exercent leurs missions au service de nos concitoyens avec une conscience professionnelle reconnue, et dans des conditions de plus en plus désastreuses :

- 40 000 suppressions d'emplois depuis 2002 (2 130 en 2019).
- Charges de travail en augmentation (prélèvement à la source, amende forfaitaire de 15 €...).
- Applications informatiques et réseau défectueux.

Solidaires Finances Publiques indique que les fonctionnaires ont le sentiment d'être sacrifiés par ce Gouvernement, car, au-delà des suppressions d'emplois, réorganisations et autres fermetures de services, leur pouvoir d'achat baisse année après année.

Concernant l'informatique, nos élus ont précisé que la Cour des Comptes fait état de la mauvaise qualité des applications informatiques et du réseau aux Finances Publiques.

Solidaires Finances Publiques considère que cela est d'autant plus inquiétant dans une période où le tout numérique devient la norme.

Notre déclaration liminaire est visible dans son intégralité à l'adresse suivante :

https://siteslocaux.solidairesfinancespubliques.org/p/ages_locales/page_locale.php?num_depart=290

1 / Approbation du PV du 28 juin 2018

Solidaires Finances Publiques s'est abstenu car nos élu-e-s n'ont pas participé à tout ce CTL (boycott du point relatif à l'aménagement du réseau et des structures).

De plus, il avait été indiqué, lors de ce CTL, que le SDIF serait basé à Quimper (avec une antenne à Brest). Le contraire a été annoncé aux agents quelques semaines plus tard sans en avertir les représentants des personnels.

Vote pour : FO

Abstention : **Solidaires Finances Publiques** et CGT

2/ Ponts naturels en 2019

La direction nous informe de sa décision de programmer 2 «ponts naturels» en 2019 :

- Vendredi 31 mai (jeudi 30 mai férié)
- Vendredi 16 août (jeudi 15 août férié)

Solidaires Finances Publiques n'est pas opposé aux ponts naturels en 2019, mais demande à Mme Brigant d'accorder une autorisation d'absence (jour directeur) à poser lors du second pont.

Mme Brigant refuse l'octroi d'un jour directeur pour le second pont naturel.

Solidaires Finances Publiques en prend note et annonce sa décision de s'abstenir lors du vote en réaction à ce refus.

Vote pour : FO et CGT

Abstention : **Solidaires Finances Publiques**

3 / Campagne d'évaluation 2018

Solidaires Finances Publiques dénonce l'entêtement de la centrale à vouloir supprimer les CAP nationales.

Nos élu-e-s estiment également que les documents fournis lors des CTL sont de plus en plus faméliques.

Par exemple, nous aurions souhaité obtenir la volumétrie des cotations des agents dans leur aptitude à encadrer (essentielle pour le passage au grade supérieur par liste d'aptitude).

Solidaires Finances Publiques n'est pas étonné, malheureusement, par le peu de recours (4 recours contre l'évaluation en 2018).

En effet, les agents ont l'impression que cela ne vaut plus le coup de présenter un recours en CAPL en l'absence de réduction de majoration.

Solidaires Finances Publiques attire l'attention des agents sur le futur lien entre l'évaluation professionnelle et le RIFSEEP = rémunération au mérite.

Il faut rester vigilant par rapport aux éléments contenus dans le tableau synoptique, l'appréciation générale, et l'aptitude à passer au grade supérieur.

4 / Accueil personnalisé sur RDV

Mme Bouvet précise que l'accueil personnalisé sur rendez-vous se pratique déjà, à la DDFiP du Finistère, dans la plupart des services.

La direction souhaite généraliser cet accueil sur rendez-vous à tous les services recevant du public en s'appuyant sur l'outil applicatif dédié qui permet d'en assurer la gestion et le suivi.

Ainsi, les Services de Publicité Foncière et le PCRП proposeront l'accueil personnalisé sur rendez-vous au 1er février 2019.

Mme Bouvet indique que 1 165 rendez-vous personnalisés ont été pris à la DDFiP du Finistère en 2018 (858 personnes reçues - 307 RDV annulés dont 74 % suite aux contre-appels qui ont permis de répondre aux questions).

Mme Bouvet estime que l'accueil sur RDV ne doit pas être considéré comme une charge supplémentaire mais que cela permet une meilleure maîtrise de l'accueil.

Solidaires Finances Publiques ne partage pas cette analyse et estime, dans un contexte compliqué pour les agents, que l'accueil personnalisé engendre une charge de travail supplémentaire.

Solidaires Finances Publiques fait le lien entre cet accueil personnalisé (dans des maisons de service au public plus tard = front office) et le télétravail (back office).

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur la volonté de la DGFiP de maintenir un accueil « au fil de l'eau » dans nos services ?

Nous dirigeons-nous vers une réception des contribuables exclusivement sur rendez-vous comme cela se pratique dans d'autres administrations ?

Solidaires Finances Publiques estime qu'il s'agit d'une adaptation de nos méthodes de travail aux suppressions d'emplois.

5/ Questions diverses

Sécurisation du CFP de Brest Duquesne et réparation de l'ascenseur :

Solidaires Finances Publiques interroge la direction sur la sécurisation du CFP de Brest Duquesne ? Nos élu-e-s demandent également si l'ascenseur en panne depuis près d'un an va bientôt être réparé ?

M. Haumont revient sur le plan d'urgence sécurité : les réponses des entreprises aux appels d'offres sont très supérieures au budget prévisionnel. Donc il faudra relancer les appels d'offres lorsque la centrale aura validé un budget supérieur.

Concernant l'ascenseur, M. Haumont indique que les travaux devraient être réalisés mi-février 2019 (coût = 50 000 €).

Pilotage de l'équipe de renfort :

Mme Brigant indique que la division RH est chargée, depuis le 1er janvier 2019, du pilotage de l'équipe de renfort.

Mme Ruch précise que cette mission est assurée par les 2 inspecteurs RH.

Affectation des inspecteurs stagiaires :

Solidaires Finances Publiques interroge la direction sur l'affectation des 5 inspecteurs stagiaires qui arrivent dans le département.

Vont-ils être affectés sur des postes fixes alors que des inspecteurs ayant plus d'ancienneté sont ALD département ?

Mme Ruch indique que les inspecteurs stagiaires sont ALD Finistère.

Il y a toutefois de fortes chances qu'ils soient maintenus en septembre dans les services où ils auront effectué leur stage... et ce sur des postes très demandés...

Solidaires Finances Publiques condamne l'opacité d'élaboration de ce mouvement, les affectations des inspecteurs stagiaires faisant suite à la réforme de leur formation initiale, où le stage devient un stage probatoire.

Les directions locales ont offert aux stagiaires des postes dits vacants, après avoir été gelés, et non faute d'être demandés dans le cadre des mouvements de mutation.

Solidaires Finances Publiques déplore cette nouvelle entorse à la règle de l'ancienneté...

Prélèvement à la source dans le Finistère :

Mme Bouvet indique que le CPS est mobilisé pour prendre en charge les appels téléphoniques liés au prélèvement à la source.

De ce fait, il n'y a pas, à ce jour, de visibilité sur l'affectation dans les services des agents EDR du CPS = quelle date ?

3 agents de la direction viennent compléter ce dispositif depuis le 3 janvier 2019 (agents basés à Quimper qui répondent aux appels téléphoniques). Ce renfort est prévu au moins jusqu'au 11 janvier.

Les autres services n'ont pas été sollicités.

Accueil physique lié au PAS dans les SIP : 3 500 contribuables reçus en une semaine (12 000 usagers/semaine lors du pic IR et 7 000 personnes/semaine lors du pic TH).

Solidaires Finances Publiques trouve dommageable que le nombre d'habilitations permettant d'interroger l'application consultPAS soit si faible (2 par SIP).

Mme Bouvet répond que les habilitations vont être généralisées petit à petit. D'autres applications permettent de répondre aux contribuables (GestPas, Iliad).

Mme Brigant estime que, dans le Finistère, pour le moment, le PAS se déroule correctement.

Les organisations syndicales ont interpellé la direction sur les conséquences liées à la mise en place du PAS : ainsi, le PCRП est appelé à la rescousse pour traiter des milliers de gracieux TH en souffrance depuis des mois. Les SIP dont les effectifs fondent depuis des années ayant dû mobiliser toutes leurs forces pour le PAS.

Traitement de la paye :

Mme Ruch indique que, dès le mois de janvier 2019, la paye sera gérée par le CSRH.

Néanmoins, les services RH sont sollicités par le CSRH.

